

Gouvernement Barnier : 16 Ministres de plein exercice pressentis, pas un sur l'Autonomie ?!

Les portefeuilles ministériels de plein exercice semblent exclure le champ de l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap.

L'AD-PA déplore cette absence de considération pour les plus vulnérables de notre pays et craint que la Loi Grand Âge Autonomie soit de fait exclue des priorités nationales.

L'AD-PA considère que cette Loi est pourtant propice à faire vivre le débat démocratique car les enjeux sociétaux sont considérables et des centaines de milliers d'emplois non délocalisables sont à la clé.

En outre, dans une période où aucune majorité absolue ne s'est dégagée à l'issue des élections législatives et où le nouveau gouvernement devra chercher des sujets dépassant les clivages partisans, la loi Grand Âge Autonomie est susceptible de créer un consensus national.

Mettre immédiatement à l'agenda parlementaire la Loi Grand Âge Autonomie pourrait, par ailleurs, stopper la spirale désastreuse des déficits des établissements et services.

L'AD-PA rappelle que l'Etat s'était engagé à financer le ratio de 8 professionnels pour 10 personnes âgées en établissement pour 2012, comme le préconise la Défenseure des droits, la Cour des comptes et le Haut Conseil de l'Âge et tous les rapports officiels.

En l'absence de moyens supplémentaires en établissement et à domicile, près de trois ans après le livre enquête de V. CASTANET, l'AD-PA participera à la mobilisation nationale « Les vieux méritent mieux ! » le 24 septembre au côté de 17 autres organisations du secteur.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : linkedin.com/company/ad-pa/